



VEILLE PARLEMENTAIRE « SÉNAT »

Destinataires : Présidents CFR - CNRPL - CNR/UFRb - FNAR - Générations Mouvement - UFRng/fp - Commission « Retraite » - AFJ - G. Chaussoy

NATURE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINT	INSTANCE CONCERNÉE			IMPORTANCE	COMMENTAIRES/PROPOSITIONS
		A.N.	SÉNAT	AUT.	HAUTE MOYENNE FAIBLE	
Travaux du Sénat NOUVEAU	Semaine 39 		X			<p>La discussion du projet de loi de « Modernisation de notre système de santé » a débuté le 14 septembre ; elle doit reprendre le 28 septembre et devrait se poursuivre jusqu'au 6 octobre. Parmi les très nombreux amendements apportés au texte voté par l'Assemblée nationale, le plus significatif est celui du refus de la généralisation du tiers payant ; il reste 494 amendements à examiner.</p> <p>Le 14 septembre a également eu lieu, l'audition de M. D. Migaud, Premier Président de la CC sur le rapport de cette dernière sur l'application des LFSS ; le compte rendu de cette audition sera publié ultérieurement.</p>
Situation financière de l'AGIRC ARRCO : Négociations en cours NOUVEAU	Nouvelles propositions de la délégation patronale aux syndicats le 19 juin en vue de la rencontre du 22 juin La rencontre du 16 octobre se prépare					<p>Une nouvelle rencontre en vue d'un accord a été programmée pour le 16 octobre ; les rencontres bilatérales qui étaient annoncées pour juillet n'ont fait l'objet d'aucune communication à ce jour ; auront-elles lieu en septembre ? -----</p> <p>Une organisation syndicale vient de publier quelques données chiffrées relatives à l'incidence, sur le pouvoir d'achat, de la décote temporaire et progressive en cas de départ anticipé et du gel des pensions (voir document joint).</p>
AGFF rapport d'activité 2014 NOUVEAU	Présentation, historique et activité de l'AGFF ; des informations à connaître					<p>L'AGFF vient d'ouvrir un site internet propre agff-info.fr ; les comptes 2014 montrent une baisse de près de 15 % des allocations, dues, essentiellement, au relèvement de l'âge légal de départ en retraite de 60 à 62 ans (voir page 10 du rapport). Le texte de l'accord du 18 mars 2011 rappelle les conditions d'intervention de l'AGFF limitées au 31 décembre 2018 pour le dépôt des dossiers de liquidation (surligné pages 30 et 31).</p>
Synthèse du rapport de la Cour des Comptes 2015 sur la SS NOUVEAU	Constat du maintien déficitaire en 2014					<p>Notamment, le rapport pointe les différences des régimes privé et public en matière de pensions de réversion (surligné pages 51 à 54) et compare, synthétiquement, les systèmes de retraite en France et en Allemagne (pages 67 à 69 du document joint).</p>